



SE DÉPLACER AUTREMENT

Le choix des mobilités douces

Si la voiture a pris une place importante dans nos modes de déplacement, la ville de Lardy et ses partenaires misent également sur les modes alternatifs de déplacement : transports en commun, voies douces partagées « piétons et cycles », covoiturage ou autopstop malin avec Rezo Pouce.

📍 AU BOURG

Les enjeux du stationnement sont réels et liés à la configuration même de ce quartier historique et de l'é étroitesse de ses rues. Lardy est aujourd'hui confrontée aux mêmes défis que toutes les villes-villages alentours. « *Les principaux enjeux de réaménagement de nos centres-bourgs historiques sont de sécuriser la circulation des piétons, d'augmenter l'offre de stationnement et d'améliorer la répartition des flux (bus, motos, piétons, vélos, voitures...), mais aussi de lutter contre le stationnement anarchique* », explique Madame le Maire Dominique Bougraud.

« *Il s'agit également de permettre l'accessibilité de tous les espaces aux personnes à mobilité réduite et de favoriser l'accès aux commerces de proximité pour les clients. Vaste programme auquel la Municipalité s'efforce d'apporter des réponses adaptées et progressives en concertation avec l'ensemble des partenaires investis dans la démarche.* »



de 50 places de stationnement de proximité créées au Bourg en 2018



Où se garer à Lardy ?

Retrouvez tous les parkings à proximité des commerces et services de la Ville en scannant le Flash code !





« Située à Lardy Pâté, la gare de Bouray est la 2^e gare du Sud Essonne en termes de fréquentation, juste derrière celle d'Étampes et devant celle d'Arpajon. Elle enregistre plus de 2 500 passages jour ! Cette fréquentation est vouée à s'accroître encore : il faut adapter la gare et ses accès aux modes de déplacement de demain. »

Lionel Vaudelin,
Adjoint au Maire en charge
de l'Urbanisme et des travaux.

Au cœur du Bourg, la Ville a mis l'accent sur l'aménagement de parkings paysagés de proximité :

- Elle a ainsi récemment inauguré un nouveau parking de 21 places **avenue du Maréchal Foch**. Son implantation a été sélectionnée en raison de sa proximité avec les écoles, services (La Poste...) et commerces, dont le marché du vendredi matin sur la place de l'Église. Le paysagement du parking par l'équipe des Espaces verts de la ville interviendra courant novembre.
- **Rue de Verdun**, le parking de l'espace Simone Veil de 10 places a également été conçu dans un souci d'accessibilité, notamment aux services du Centre Communal d'Action Sociale, et de la Police Municipale.

- La phase 1 d'aménagement du parking **19 Grande Rue** s'inscrit dans cette même logique. Il peut servir de « dépose-minute » pour l'école Sainte-Ernestine (l'accès à l'école depuis le parking ouvrira l'été prochain) et de stationnement de proximité pour l'accès aux commerces alentours : épicerie, boulangerie, coiffeur, centre de soins esthétiques etc. L'objectif ? Éviter tout stationnement anarchique sur la Grande Rue très empruntée, en proposant un nouvel espace de stationnement d'une vingtaine de places.
- La phase 2 des travaux du parking interviendra à l'été prochain.

AU PÂTÉ

De gros enjeux de stationnement se concentrent autour de la gare de Bouray.

La ligne du RER C passant par Lardy Bourg (« gare de Lardy ») et Pâté (« gare de Bouray ») va encore devoir supporter sous peu un report de voyageurs usagers de la ligne du RER D. Longue de 190 km pour 59 gares desservies, cette dernière connaît de nombreuses difficultés et fait l'objet d'un plan de restructuration conséquent porté par Île-de-France Mobilités (ex-Stif). En Essonne, la solution retenue malgré la mobilisation des élus, des associations d'usagers et des élus des communes impactées, a été d'ajuster la grille de desserte et de créer des « ruptures » de ligne au sud. Ainsi, selon les dernières annonces SNCF, il n'y aura plus de train direct vers Paris sur la branche sud du RER D à partir de décembre 2018. Les habitants de Mennecy, Ballancourt, la Ferté-Alais, Boutigny, Maisse, Gironville, Boigneville, Malesherbes arriveront donc terminus à Juvisy et devront ensuite changer de RER.

Face à ce nouvel allongement de leur temps de parcours, il est probable qu'une partie d'entre eux se reporte sur la ligne du RER C en venant prendre le train à la gare de Bouray. Cela renchérit encore le nombre de véhicules en provenance de la Communauté de Communes du Val d'Essonne normalement desservie par la ligne du RER D. Ils représentent déjà 63% des véhicules stationnés quotidiennement à la gare de Bouray, contre moins de 2% de Larziacois !

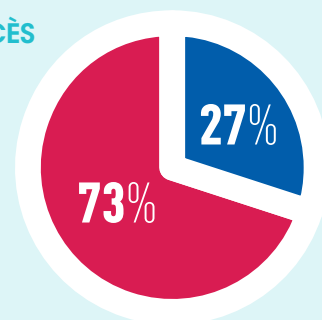
Au vu des enjeux de fréquentation qui s'y profilent, un réaménagement complet du pôle Gare a été dessiné afin de sécuriser et d'améliorer la desserte de la gare de Bouray et ses accès. La municipalité a négocié avec la SNCF et Île-de-France Mobilités afin que l'essentiel du coût en soit supporté par leurs soins :

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT COMPLET DE LA GARE DE BOURAY ET DE SES ACCÈS



Coût global estimé : 5,1 M€ HT

- IDF Mobilité et SNCF
- Commune



À noter : au cœur de ce vaste projet de réaménagement du pôle Gare et de son quartier, l'agrandissement et la réhabilitation du parking, estimés à 2 M€ HT, ne coûteront rien aux Larziacois.

FOCUS

ANTICIPER LES FUTURS BESOINS DES UTILISATEURS DE LA GARE DE BOURAY

Au Pâté, la gare de Bouray va se transformer pour de meilleures conditions d'accueil et de confort pour tous. Le défi de demain dans et autour de la gare de Bouray est de fluidifier et sécuriser les flux d'usagers actuels et à venir.

Qui dit nouveaux usagers, dit aussi nouveaux clients potentiels pour les commerçants implantés aux abords de la gare : de quoi dynamiser le commerce local et favoriser l'installation de nouveaux services. Nous y reviendrons dans les prochains numéros.

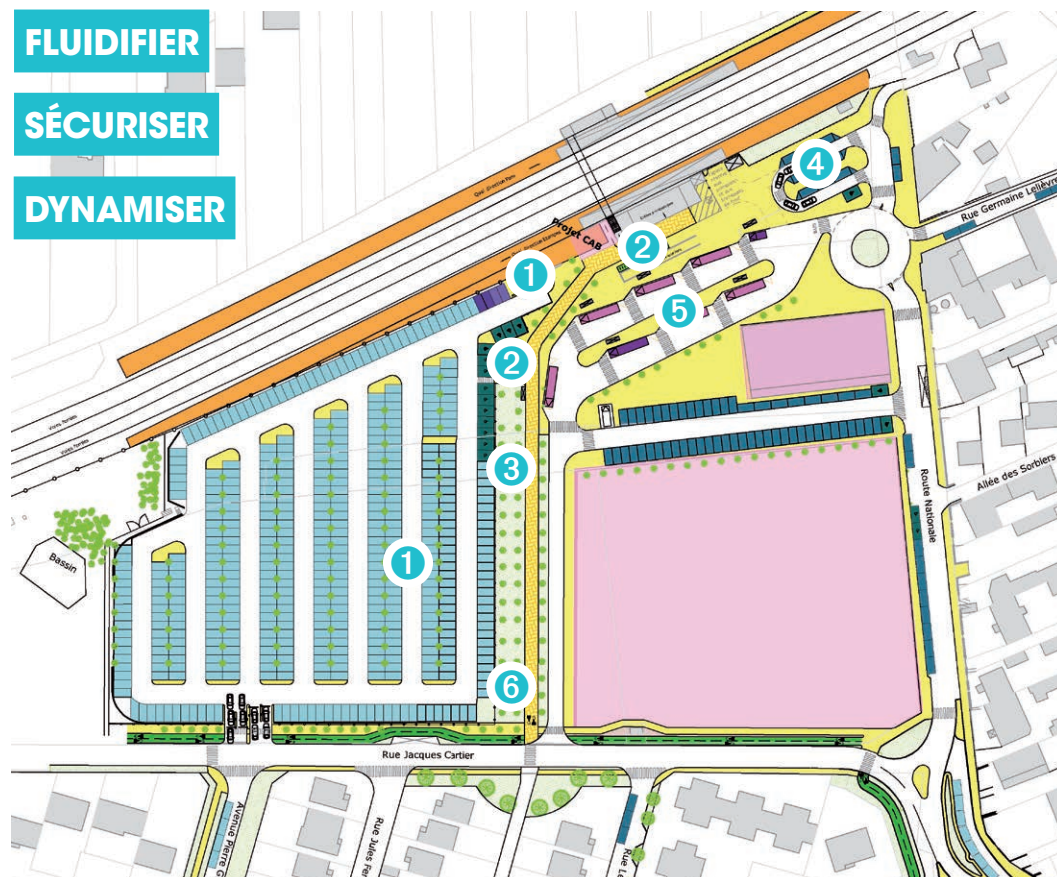
Le réaménagement complet de la gare de Bouray fait partie d'un projet d'ensemble d'embellissement du quartier et de ses accès. En lien avec la SNCF, la commune a souhaité :

- 1 augmenter de 64 places voitures et 5 places motos les possibilités de stationnement,
- 2 doubler le parc de stockage sécurisé de vélos de 20 à 40 + créations de nouveaux abris vélos,
- 3 lutter contre le stationnement anarchique en améliorant la protection des piétons avec des cheminements dédiés,
- 4 créer un dépose-minute et un parking de courte durée 10 places,
- 5 améliorer la rotation des bus par un passage de 4 à 8 quais équipés d'abribus,
- 6 perfectionner le réseau de circulation et déployer un véritable maillage de liaisons douces : piétons, vélos, motos et voitures...

FLUIDIFIER

SÉCURISER

DYNAMISER



64 nouvelles places voitures et 5 places motos



10 places dépose-minute



4 nouveaux quais de bus



20 nouvelles places vélo



DÉMARRAGE DE LA PHASE D'ÉTUDE : DERNIER TRIMESTRE 2018.



Malin : un seul Pass, 4 services !

Avec différents forfaits sur mesure, votre Pass Navigo vous permet tout à la fois de prendre le train bien sûr, mais aussi d'emprunter les lignes de bus desservant la gare, de réserver une place pour votre vélo dans le parc Véligo ou dans le parking voitures/motos grâce à un système de réservation en ligne ou via l'appli dédiée. Quelques places du parking de la gare resteront réservées aux usagers ponctuels, avec paiement possible par carte bancaire.

COMBINER LES MODES DE DÉPLACEMENT



Voyager malin revient souvent à combiner plusieurs modes de transports. La Ville de Lardy et ses partenaires vous accompagnent en ce sens en investissant, pour vous, dans les infrastructures et équipements relais de demain.

LE CHOIX DU COVOITURAGE

Pour ceux qui veulent continuer à se rendre en voiture à la gare, le covoiturage a le vent en poupe !



Vous pouvez vous inscrire sur un réseau d'autostop sécurisé tel que RezoPouce (www.rezopouce.fr). RezoPouce, c'est 78 arrêts sur les 16 communes que comptent la CCEJR !

Vous retrouverez également sur le site de la ville « Covoiturer pour la salle Cassin, c'est malin ! » : une manière cette fois de proposer les places disponibles dans votre véhicule pour aller aux spectacles proposés à la salle de spectacle Cassin.

COMBINER VOITURE ET TRANSPORTS EN COMMUN

Des parkings de délestage desservis par des lignes de bus et/ou covoiturage sont à l'étude.

Il s'agit de créer des parkings-relais le long des lignes de bus pour inciter les automobilistes à y laisser leurs véhicules et à rallier la gare en bus ou en covoiturage.

Le parking du gymnase de Bouray (30 places) sera par exemple utilisé comme parking de délestage après les travaux de sécurisation du carrefour par le Département en 2019.

Les élus de Lardy continuent de travailler étroitement sur ces sujets avec leurs homologues des communes voisines, notamment de la CCVE, afin de désengorger le stationnement de la gare de Bouray.



D'UN TRANSPORT EN COMMUN À L'AUTRE

Une desserte bus améliorée

Un travail est mené par la Municipalité et les villes voisines depuis deux ans avec les transporteurs afin de développer de nouvelles lignes permettant de rejoindre la gare, d'augmenter la fréquence des navettes, ainsi que l'amplitude horaire de la desserte.

Selon les estimations, avec la modification du plan de desserte SNCF de la ligne du RER D, la fréquentation (déjà importante) des lignes de bus venant des communes du Val d'Essonne (CCVE) augmentera demain de +150 % en direction de la gare de Bouray.

Pour améliorer encore l'efficacité de ces lignes, un comité de « Suivi des Transports de la gare de Bouray » a donc été proposé dans le cadre de l'Agenda 21 local. Il rassemblera des représentants du transporteur Transdev qui dessert notre territoire, des élus des communes de Lardy, Bouray, de la CCVE et de la CCEJR, et des usagers de Lardy, Bouray et Saint-Vrain. Les habitants de Cochet et du Pâté intéressés pour rejoindre le comité sont invités à contacter la mairie.

COMBINER VÉLO ET TRAIN

Pédaler... et stationner en toute sécurité pour éviter de rentrer à pied !

La capacité de stockage du parc Véligo va doubler passant de 20 à 40 places. Vous pourrez ainsi laisser votre vélo à la gare en toute sérénité. Demain, vous pourrez rallier la gare par la piste cyclable la plus pratique pour vous : celle inaugurée cet été le long de la Route Nationale, ou celle à venir le long de la rue Jacques Cartier depuis le rond-point du Canada. Les deux formeront une grande boucle permettant de rejoindre la gare de Bouray depuis Cochet ou le Pâté.



PRIVILÉGIER LES MOBILITÉS DOUCES

L'amélioration du réseau de circulations douces à pied ou à vélo fait partie intégrante des projets d'aménagement de notre territoire.

À PIED

La mise en accessibilité des trottoirs se fait progressivement au fil des chantiers de réfection de voirie (création de bateaux, mise aux normes des passages piétons etc.) pour améliorer le confort de tous : personnes handicapées, seniors, familles, assistantes maternelles avec les poussettes etc.

➤ *Vous retrouverez un point complet sur les aménagements opérés quartier par quartier dans votre prochain numéro.*

Rappelons-le également : la ville est riche de ses cheminements piétons au cœur des forêts et parcs publics. Clin d'œil : pour rallier la commune de Janville voisine, nulle nécessité de longer la route ; vous pouvez couper par le parc de l'Hôtel de Ville. Les cheminements y feront peau neuve dès 2019. Le maillage de chemins de petite et moyenne randonnée est également dense sur notre commune et permet de nous rendre « hors des chemins battus », mais sur pistes balisées, chez nos voisins !

À VÉLO

La municipalité privilégie la mise en place de circulations douces (voies cyclables ou partagées piétons et cycles) dès que la largeur des routes le permet. Le schéma des mobilités douces de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) voté en novembre va permettre de compléter ce maillage. Le Département a quant à lui voté un budget de 10 M€ pour la période 2018-2021 afin de renforcer les pistes cyclables existantes, et d'aménager de nouveaux itinéraires pour les loisirs, le tourisme ou les déplacements domicile/travail. **Le nouveau tronçon de piste bidirectionnelle longeant la Route Nationale sur 500 m reliant tout à la fois le quartier Cochet au Pâté (mais aussi Lardy à Saint-Vrain) n'a rien coûté à la ville.** Le projet de 310 000 € réalisé par les services départementaux, a été financé par la Région (50%), le Département (30%), la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde et la Communauté de Communes du Val d'Essonne.



Les initiatives pour « se déplacer autrement » se multiplient donc. À suivre dans vos prochains numéros !